

L'INFO EN +

Selon l'accord 35h qui régit les jours fériés et ponts, le calendrier des jours de fermeture collective doit s'effectuer en concertation avec les organisations syndicales représentatives.

Mais ces derniers temps, ce calendrier est finalement établi par le Comex seul.

FO LCL a pourtant insisté.

N'y avait-il pas la possibilité d'accorder :

- le vendredi 7 mai aux salariés travaillant du mardi au samedi ? Les écoles étant fermées ce jour-là
- Ou le samedi de Pâques, le 27 mars, comme traditionnellement

plutôt qu'une RTT entreprise supplémentaire.

N'était-il pas envisageable d'accorder le 24 décembre pour les salariés travaillant du lundi au vendredi afin de fêter Noël tranquillement en famille ?

Alors que ces fermetures collectives contenteraient chacun et répondraient aux exigences de la sobriété énergétique, le Comex n'en fait qu'à sa tête.

JOURS DE FRACTIONNEMENT

Grâce à l'action de **FO LCL**, les jours de congés supplémentaires pour fractionnement sont rétablis. Ils sont calculés automatiquement depuis 2014. Pour les obtenir, pensez à bien respecter les règles suivantes :

- prendre **impérativement 10 jours consécutifs** de congés payés (CP) en période d'été
- pour 1 jour supplémentaire, vous devez prendre entre 2 et 4 jours de CP en période d'hiver et, au maximum, 18 jours de CP en période d'été
- pour 2 jours supplémentaires, il est nécessaire de prendre 5 jours ou plus de CP en période d'hiver et, au maximum, 15 jours de CP en période d'été

Attention : la 5ème semaine de CP n'ouvre pas de droit à congé supplémentaire.

Une vidéo explicative est disponible sur fo-lcl.fr



1er MAI



En 2027, le 1er mai tombe un samedi.

Tous les salariés de LCL ne travaillant pas ce jour-là bénéficieront d' **un jour de récupération** (quel que soit leur temps de travail).

Ce jour peut être posé dans **MySelfRH** à compter du **2 mai et jusqu'au 31 décembre 2027**.

HEURE DE SOLIDARITÉ

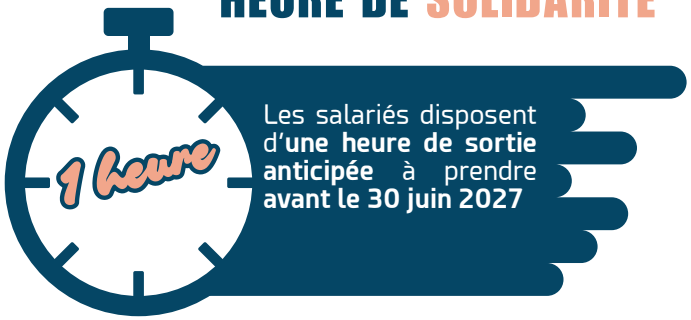

Les salariés disposent d'**une heure de sortie anticipée** à prendre **avant le 30 juin 2027**

HEURE DE « FÊTE DES MÈRES »



Les mamans d'enfant(s) de **moins de 16 ans** disposent d'**une heure de sortie anticipée** spéciale "fête des mères" à prendre **avant le 31 juillet 2027**.

Malgré nos revendications sur la parentalité, LCL n'a toujours pas offert cette heure aux pères.

Délégation Nationale **FO LCL**,
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF, BC401-11
Tel: 0142951205/06

INFO MEMENTO



JOURS FÉRIÉS ET PONTS 2027

twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta
FO LCL

Site fo-lcl.fr

FÉRIÉS ET PONTS 2027



LUNDI - VENDREDI	MARDI - SAMEDI	ON FÊTE
vendredi 1er janvier		Nouvel An
	samedi 2 janvier	pont du Nouvel An
lundi 29 mars		lundi de Pâques
jeudi 6 mai		Ascension
vendredi 7 mai		pont de l'Ascension
	samedi 8 mai	victoire 1945
lundi 17 mai		lundi de Pentecôte
mercredi 14 juillet		Fête Nationale
vendredi 13 août		pont de l'Assomption
	samedi 30 octobre	pont de la Toussaint
lundi 1er novembre		Toussaint
jeudi 11 novembre		Armistice 1918
vendredi 12 novembre		pont de l'Armistice
	vendredi 24 décembre	pont de Noël
	samedi 25 décembre	Noël
+ récupération 1er mai	+ 1 RTT Entreprise supplémentaire	

Délégation Nationale FO LCL,
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF, BC401-11
Tel: 0142951205/06

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS À FO-LCL

twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta
FO LCL

Site fo-lcl.fr